AÏN LECHIAKH (AÏN DEFLA)

5 gardes communaux assassinés et 3 autres blessés dans une embuscade

Un sanglant attentat a été perpétré contre les éléments de la garde communale, jeudi en début de matinée, dans l'extrême sud-est de la wilaya d'Aïn-Defla, dans les contreforts du Djebel-Ellouh.

Le bilan est lourd : 5 gardes communaux tués et 4 autres blessés dont un gravement atteint, a-t-on appris de sources concordantes.

Ces mêmes sources indiquent que le groupe des neuf éléments de sécurité qui se trouvaient à bord d'un véhicule Nissan avait quitté leur détachement situé à Aïn-Lechiakh (chef-lieu de daïra) et se dirigeait vers un poste d'observation situé dans la commune d'Oued-El-Djemââ, plus à l'Est.

Arrivé au lieu-dit Mendroudj à 5 km à l'est de Ouled Sida, le véhicule a sauté sur une mine de forte puissance placée sous un petit pont.

Cinq gardes communaux ont été tués sur le coup tandis que quatre autres ont été grièvement blessés. L'un d'eux a été évacué vers l'hôpital d'Aïn-Naâdja, son état de santé étant jugé très grave. Selon les premières observations, l'explosion de l'engin de la mort a été soit actionné à distance soit sous l'effet du poids du véhicule. Les cinq dépouilles mortelles ont été déposées à la morgue de l'hôpital de Khemis-Miliana avant d'être inhumées dans l'après-midi dans le cimetière d'Aïn-Lechiakh d'où ils sont originaires, en présence d'une foule nombreuse constituée de simples citoyens, des familles des victimes ainsi que des autorités civiles et militaires de la wilaya.

On s'interroge s'il ne s'agit pas d'une réponse à l'élimination d'un terroriste dans la région de Tarik-Ibn-Ziad , commune limitrophe de Oued-El-Djemaâ, il y a une dizaine de jours de cela, de la part des groupes armés encore présents dans cette région qui a été, durant la décennie noire, le fief de l'émir Souane, et d'où sont parties de nombreuses attaques contre les forces de sécurité, ou bien alors de la réactivation de réseaux dormants.

Toujours est-il que le terrorisme «résiduel» dont on a tant parlé continue à faire des victimes algériennes, à allonger la liste, déjà trop longue, de veuves et d'orphelins, de traumatisés et de handicapés.

Karim O.

KHEMIS MILIANA

Est-ce la fin de la guerre des gangs ?

Depuis deux mois environ, les habitants de la ville de Khemis-Miliana ont le sentiment de revivre les années de terreur.

Il ne se passe pas un jour sans que la population assite à des combats que se livrent des gangs parfois en plein jour et souvent à la tombée de la nuit contraignant la population à s'imposer un couvre-feu. Chacun se calfeutre chez lui, et les commerçants baissent rideau dès la tombée de la nuit. Ces gangs armés d'épées, de sabres, de couteaux, portant des cagoules, s'affrontent en pleine rue, au centre- ville même. Ce climat d'insécurité grandissant n'a pas manqué de soulever l'indignation des citoyens et des voix se sont élevées pour manifester le ras-le-bol. Dans certains quartiers, des habitants ont même évoqué l'éventualité d'une mobilisation citoyenne. Heureusement, les pouvoirs publics viennent de prendre ce problème en charge. Ainsi, dans la soirée de mercredi, une vaste opération de «ratissage» a été menée dans tous les quartiers de la ville.

Une opération au cours de laquelle plus d'une centaine d'interpellations ont eté opérées, conduisant à l'arrestation de 5 repris de justice activement recherchés. Dans la même soirée, une autre opération de recherche et d'investigations est conduite.

Agissant sur renseignements, les éléments des services de sécurité ont localisé le repaire de ces groupes qui se sont installés au nord de la ville de Khemis-Miliana non loin de la localité de Zougala pour échapper à la juridiction de la Sûreté de daïra de Khemis- Miliana.

L'assaut a permis l'arrestation de 6 individus, un 7e ayant pris la fuite.

Selon le chef de Sûreté de daïra de Khemis-Miliana, un nombre considérable d'armes blanches de toutes sortes a pu être récupéré en plus de deux chiens bergers allemands qu'utilisaient ces groupes pour commettre des agressions comme l'attaque menée la semaine écoulée par un groupe armé contre le propriétaire d'un taxiphone situé dans le quartier Halaïmi, ouvert de nuit. On indique que les assaillants, encagoulés, ont pénétré dans le local commercial, baissé le rideau pour agresser le propriétaire, le délestant de la somme de 4 millions de cts, de 2 appareils de téléphonie mobile, et de cartouches de cigarettes après lui avoir porté un coup de sabre et un coup de couteau à l'abdomen. Inutile de dire combien était grande la colère de la population au lendemain de cette attaque.

On rappellera ici qu'au début du mois d'avril, un domicile situé dans le quartier de Oued Rihane a fait l'objet d'un incendie criminel. L'enquête menée par les éléments de la BMPJ vient d'en identifier l'auteur et procédera à son arrestation.

Selon les services de sécurité, l'auteur présumé avait un différend avec la famille, demeurant au domicile incendié. Ce qui l'aurait poussé à prendre sa revanche à sa manière.

Présenté au juge d'instruction, il a été placé en détention provisoire. Selon plusieurs citoyens, c'est un espoir pour un retour à la quiétude, et ce, après l'arrestation de ces groupes. Un membre des services de sécurité nous dira : «Nous avons fait notre travail, le reste est du ressort de la justice.»

Karim O.

ALGER

Décès du directeur général de l'Anat

Le directeur général de l'Agence nationale de l'aménagement du territoire (Anat) Alger, M. Mohamed Mekkaoui, originaire de Aïn-Sefra, est décédé ce 25 avril 2011 à l'âge de 57 ans, après une longue période passée à la tête de plusieurs institutions de l'Etat, notamment celles relevant du département de Chérif Rahmani (environnement et aménagement du territoire). Sa dernière apparition s'est faite au Séminaire international des foggaras tenu à Adrar du 9 au 11 avril 2011.

Dès son retour sur Alger, un pic de tension artérielle l'a fait vite isoler du monde. Depuis, il était hospitalisé dans un état comateux jusqu'à son décès.

De son vivant, il a été récompensé et honoré à plusieurs reprises pour les bons et loyaux services rendus à la nation durant l'accomplissement de sa noble mission. Un homme estimé et connu de tous ; il est devenu légendaire par sa présence, sa serviabilité, qui allait parfois très loin, pour ceux qui savent la comprendre et l'exploiter.

Le personnel de l'Anat n'est pas près d'oublier cette disparition tragique. «La perte subite de notre directeur, collègue et ami nous plonge dans un profond désarroi», estiment certains cadres qui l'ont accompagné à sa dernière demeure, mardi 26 avril, au cimetière de Sidi-Boudjemaâ de Aïn-Sefra, en présence de sa famille, des autorités locales, de hautes personnalités et cadres de l'Etat ainsi qu'une foule nombreuse. Qu'il repose en paix.

B. Henine

DROIT DE RÉPONSE

En vertu du droit qui m'est conféré par la loi, je vous demande de bien vouloir insérer ce qui suit comme réponse à l'article ayant paru dans l'édition des 22-23 avril 2011, page 11 du *Soir d'Algérie* sous le titre «Accusé d'erreur médicale, l'EPH de Aïn El-Hammam crie à la diffamation».

Tout d'abord, Monsieur le directeur de l'EPH argue qu'un verdict a été prononcé en faveur de son établissement par la justice. De quel verdict parle-t-il, et par quelle juridiction a-t-il été prononcé, quand tout le monde sait que la plainte portée contre l'établissement hospitalier de Aïn-El-Hammam pour erreur médicale a été reléguée à une simple affaire portée contre X, situation que j'ai portée à la connaissance des pouvoirs publics concernés et que j'ai dénoncée comme étant un déni de justice et une tentative d'escamoter des faits (erreur médicale) attestés par le cliché délivré par le service de radiologie de l'hôpital de Aïn-El-Hammam pris une semaine après l'accouchement et montrant l'anomalie au niveau du bassin de la victime (ma femme).

A ce propos, je reste persuadé qu'en cherchant à me soustraire ledit cliché, la direction de l'hôpital entendait cacher toute preuve du préjudice causé par l'équipe médicale à mon épouse qui est sortie de l'hôpital en date du 20 juin sur une chaise roulante.

Presqu'une année après sa sortie de l'hôpital, les séquelles dues à la mauvaise prise en charge par l'équipe médicale qui s'est montrée rassurante sur l'état de santé de ma femme persistent.

A ce jour, mon épouse traîne des traces d'incapacité motrice. Par ailleurs, le premier responsable de l'hôpital confesse à qui veut bien l'entendre que la disjonction pubienne est due à la dimension du bébé (poids du bébé). C'est un pur mensonge car le responsable de l'EPH n'ignore pas que le bébé n'a pesé que 3,4 kg (voir le carnet de santé).

Je saisis l'occasion de l'hospitalité que veut bien m'offrir votre journal pour interpeller toutes les autorités concernées pour se pencher sur le préjudice causé à mon épouse par l'équipe médicale de l'hôpital de Aïn El-Hammam suite à son admission en date du 14 juin 2010 pour un accouchement.

M. Aït Médjber Abdelghani, époux de Mme Aït Médjber Zahia

MOSTAGANEM

Acquittement pour Mlle Touat Dalila

La relaxe pour cette jeune femme animatrice de la CNCD, tel est le verdict qu'a rendu la juge du tribunal correctionnel au courant du début de l'après-midi du jeudi 28 avril vers 13 heures.

La présidente de l'audience a, ainsi, débouté le ministère public qui avait requis une amende de 20 000 DA. Mlle Touat Dalila, une citoyenne au chômage depuis bientôt 8 ans, est détentrice d'un magister en physique. Elle était inculpée par la justice pour avoir distribué des tracts sans autorisation. Elle a comparu libre devant la barre. Soutenue par la Coordination nationale pour le changement et la démocratie, la LADDH, les militants du MDS et du RCD, d'une délégation des arouch conduite par Abrika Belaïd, des membres de l'Observatoire des femmes battues et de nombreux sympathisants, la lecture du verdict était suivie par une salve d'applaudissements et une délivrance déclinée par des youyous, des embrassades, des accolades, des congratulations et aussi des larmes émanant de la foule amassée dans le patio du tribunal et des dizaines de sympathisants réunis dans la cour du palais de justice et dans la rue. Par ce verdict, la justice s'est ravisée, étant le dossier vide de son contenu. Il est clair qu'il fallait une bonne dose de clairvoyance de la part de madame la juge pour rendre ce verdict dans une affaire qu'on a voulu politiser.

Le collectif d'avocats qui a plaidé bénévolement dans cette affaire dont maître Bouchachi du barreau d'Alger a dénoncé sans commune mesure ce procès qui est marqué, dit-il, par de nombreuses failles qui remettent en question la capacité du tribunal.

A signaler qu'une équipe de la télévision française F24 a couvert cet évènement.

A. B.

EL-BAYADH

101 millions de m³ d'eau stockés dans le barrage Larouia

Un volume de 101 millions de mètres cubes d'eau a été stocké dans le barrage Larouia de Brézina, dans la wilaya d'El-Bayadh, grâce en partie aux fortes précipitations enregistrées ces derniers jours dans la région, a-t-on appris auprès de la direction locale des ressources en eau.

Cette quantité stockée est qualifiée de «record» au regard de la capacité globale du barrage estimée à 123 millions de mètres cubes, ont indiqué les mêmes services. Ce taux de remplissage n'a pas été enregistré au niveau du barrage de Larouia depuis octobre 2008, lorsque la wilaya avait enregistré de fortes pluies ayant entraîné le débordement de certains oueds de la région. La hausse du niveau de remplissage de ce barrage de la commune de Brézina devra contribuer à l'irrigation des périmètres agricoles de la région, à l'instar de la plaine de Dayet-El- Bagra où une entreprise publique a introduit la culture de la pomme de terre sur une surface de plus de 20 ha, comme première expérience, dans le cadre de la mise en valeur agricole par la concession, a-t-on ajouté de même source.

Cette «importante» réserve des eaux pluviales profitera également aux propriétaires de petites exploitations, à travers une utilisation des eaux du barrage pour l'irrigation de leurs petites exploitations et palmeraies.

Durant la période allant de jeudi dernier à lundi soir, de fortes pluies se sont abattues sur différentes régions de la wilaya d'El-Bayadh.

APS